



**FICHE D'INSCRIPTION
SAISON 2023 / 2024 – FICHE 1**



RENOUELEMENT

NOUVEL ADHERENT

Nom : Prénom :

Nom de jeune fille : Né(e) le :

Adresse :

Ville : CP :

Tél portable : Tél Fixe :

Adresse mail :@.....

« Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles sont utilisées uniquement à des fins de gestion associative. En application de la RGPD (voir fiche 2), vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. »

Formalités d'inscription :

- Dossier d'inscription (Fiches 1 et 2) à remplir et à remettre .
- Règlement intérieur de l'Association BBMV à lire et à conserver .
- Questionnaire de santé EPGV à compléter et signer.
- Certificat médical de moins de 6 mois si réponse positive à l'une des questions.

A le

Signature de l'adhérent précédée de la mention « lu et approuvé »

La licence vous sera envoyée par la Fédération sur l'adresse mail que vous avez mentionnée.
En cas d'accident, l'assurance fournie avec la licence ne donne pas droit à des indemnités journalières.
Aucun remboursement de la cotisation ne sera effectué après l'inscription.

Mode de paiement : Coupons sports Chèque(s)

Référence banque et N° de chèques :

.....
.....
.....

► JE CHOISIS MES ACTIVITES et le NOMBRE DE SEANCES:

LIEUX /SALLES

Marche Nordique	1 séance/quinzaine	Dimanche	8h30 - 12h30	<input type="checkbox"/>	En milieu rural
	hebdomadaire	Vendredi	10h - 12h	<input type="checkbox"/>	
Gym Plein Air :		Mardi	9h - 10h	<input type="checkbox"/>	Vallée de l'Orge
Bungy Pump :	(1 séance/quinzaine)	Samedi	10h - 11h	<input type="checkbox"/>	Vallée de l'Orge
Gym Active Senior :		Jeudi	11h - 12h	<input type="checkbox"/>	Gymnase Pinson
Gym Fitball :		Mercredi	11h - 12h	<input type="checkbox"/>	Fontaine de l'Orme
		Mercredi	19h - 20h	<input type="checkbox"/>	Fontaine de l'Orme
		Samedi	11h - 12h	<input type="checkbox"/>	COSEC Salle Polyvalente
Gym Pilâtes :		Lundi	20h05 - 21h05	<input type="checkbox"/>	Pablo Picasso élémentaire
		Mardi	11h30 - 12h30	<input type="checkbox"/>	Gymnase Pinson
		Jeudi	18h - 19h	<input type="checkbox"/>	COSEC Salle Polyvalente
Gym Tonic :		Lundi	19h - 20h	<input type="checkbox"/>	Pablo Picasso élémentaire
		Mercredi	18h - 19h	<input type="checkbox"/>	COSEC Salle Polyvalente
		Jeudi	19h - 20h	<input type="checkbox"/>	COSEC Salle Polyvalente
Bodyzen :		Jeudi	19h - 20h	<input type="checkbox"/>	Pôle Mares Yvon
Stretching :		Mercredi	12h - 13h	<input type="checkbox"/>	Fontaine de l'Orme
		Mercredi	20h - 21h	<input type="checkbox"/>	Fontaine de l'Orme

► COTISATIONS : (Règlement en une ou deux fois à l'ordre de BBMV) .

Licencié autre club : N° licence: Club:
Si pas licencié FFEPGV dans un autre club, licence de 29,50 € compris dans le premier règlement.

		EN UNE FOIS		OU EN DEUX FOIS	
		Octobre		Octobre	Février
<input type="checkbox"/>	1 séance :	(120 € + 29,5 €)	149,50 €	80,0 €	69,5 €
<input type="checkbox"/>	2 séances ou plus :	(180 € + 29,5 €)	209,50 €	110,0 €	99,5 €

Location bâtons Bungy : 30 €

► DO-IN : (10 séances/saison, un samedi après-midi par mois selon calendrier) .

Tarif = Paiement à la séance : 20 € (+ 15€ adhésion BBMV à la 1 ère séance pour les nouveaux adhérents) .

► SOPHROLOGIE : (en groupe le samedi de 10h-12h et ateliers découverte les 16/09/2023 et 16/03/2024).

Tarif = 150€ la session de 6 séances d'1 heure en groupe (+ 15€ adhésion BBMV lors du premier règlement) .

Règlement à l'ordre de BBMV :

		Octobre	Février
<input type="checkbox"/>	Déjà adhérent BBMV :	150 €	75 €
<input type="checkbox"/>	Non adhérent BBMV :	165 €	75 €



FICHE D'INSCRIPTION SAISON 2023 / 2024 – FICHE 2



1 - QUESTIONNAIRE DE SANTE EPGV / CERTIFICAT MEDICAL

Les adhérents doivent obligatoirement renseigner le questionnaire de santé EPGV dès leur inscription ou dès le premier cours.

Si vous avez répondu NON à toutes les questions, remplir et signer l'attestation sur l'honneur .

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs des questions, fournir un certificat médical de moins de 6 mois d'absence de contre-indication à la pratique du sport.

Je soussigné(e) (NOM, Prénom)

atteste avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé
(en application de l'article 23 de la loi n°2022-296 du 2 mars 2022) **qui m'a été remis**
lors de ma demande d'inscription et de renouvellement de licence EPGV pour la saison sportive 2023-2024 à l'Association BBMV.

J'ai bien noté que si j'ai répondu positivement à au moins l'une des questions, je dois fournir un certificat médical, de moins de 6 mois, de non contre-indication à la pratique des activités choisies, dès le premier cours.

2 –AUTORISATION DE PUBLICATION ET DIFFUSION DE PHOTOGRAPHIES

Je soussigné(e) (NOM, Prénom)

- autorise l'association « BIEN BOUGER, MIEUX VIVRE » à publier des photographies me représentant :
- sur le site internet de l'association (www.bbm91.fr)
 - et pour sa communication (édition, presse, audiovisuel...)

Je peux à tout moment faire retirer cette autorisation en m'adressant à un des membres du bureau de l'association.

- n'autorise pas la publication de photographies me représentant.

En cas de refus de votre part, la photo sera publiée mais votre visage sera rendu flou avec un logiciel de retouches d'images de manière à le rendre totalement impossible à identifier.

3 – Information Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)

L'adhérent est informé que l'association collecte et utilise ses données personnelles, renseignées dans le bulletin d'adhésion, dans le cadre de son contrat d'adhésion avec l'association.

Les données personnelles de chaque adhérent sont utilisées uniquement à des fins de gestion associative (prise d'une licence nominative, versement de la cotisation, certificat médical ...), mais également à des fins statistiques non nominatives.

Ces données ne seront ni vendues ni cédées à des tierces personnes.

Ces informations à caractère personnel sont communiquées uniquement à la FFEPGV pour l'inscription, et à la MAIF pour l'assurance, et seront conservées durant 2 ans à compter de la fin de l'inscription.

La fourniture de votre adresse e-mail est obligatoire car l'envoi de la licence EPGV est effectuée par voie dématérialisée. Par ailleurs cette adresse mail nous permet de vous informer sur l'actualité de notre fédération.

Vous avez cependant la possibilité de ne plus recevoir nos e-mails informatifs en cliquant sur le lien « se désabonner », situé en bas de page de chaque e-mail.

Pendant la période de conservation de vos données, nous mettons en place tous les moyens aptes à assurer la confidentialité et la sécurité de vos données personnelles, de manière à empêcher leur endommagement, effacement ou accès par des tiers non autorisés.

Chaque adhérent est informé qu'il a un droit d'accès, de modification, d'effacement et de portabilité qu'il peut exercer sur ses données personnelles.

Pour faire valoir ce droit, l'adhérent devra envoyer un mail à l'association à l'adresse suivante : bbmv91@gmail.com ou un courrier à l'adresse de l'association.

4 – ENGAGEMENT DE L'ADHERENT

Je soussigné(e) (NOM, Prénom)

atteste avoir lu et approuvé le Règlement Intérieur de l'Association BBMV, fourni lors de ma demande d'inscription. Je m'engage ainsi à respecter chacun des articles le composant.

A le

Signature :